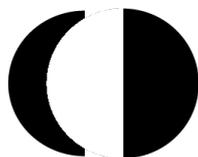




Martin Ennals Award 2021

DOSSIER DE PRESSE Janvier 2021

Sous embargo jusqu'au 18 janvier 2021 à 13h CET



MARTIN ENNALS AWARD
FOR HUMAN RIGHTS DEFENDERS



VILLE DE
GENÈVE

SOMMAIRE

Communiqué de presse	/2
Finalistes	/3-5
Soltan Achilova (Turkménistan)	/3
Loujain AlHathloul (Arabie saoudite) /	4
Yu Wensheng (Chine)	/5
Prix Martin Ennals – FAQ	/6-7
Infos pratiques & contacts	/8

1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sous embargo jusqu'au 18 janvier 2021 à 13h CET

Les finalistes du Prix Martin Ennals 2021 mettent en lumière les abus de régimes autoritaires

Genève, lundi 18 janvier 2021 – Trois éminent-e-s défenseur-euse-s des droits humains qui mènent leur combat pour les libertés dans des États autoritaires sont les finalistes du Prix Martin Ennals pour les défenseur-euse-s des droits humains 2021. Au Turkménistan, l'un des pays les plus isolés au monde, Soltan Achilova documente les violations des droits humains par le biais du photojournalisme. Loujain AlHathloul est une éminente défenseuse de l'égalité des sexes et des droits des femmes détenue en Arabie saoudite. L'avocat Yu Wensheng a défendu les droits de plusieurs de ses compatriotes et de militants des droits humains avant sa condamnation et son emprisonnement en Chine. Les finalistes se distinguent par leur courage et leur engagement infaillible pour les causes qu'ils défendent malgré les nombreuses tentatives de leurs gouvernements respectifs de les réduire au silence. Leur courage sera célébré lors de la cérémonie de remise du Prix Martin Ennals 2021 qui se déroulera en ligne le 11 février prochain. La soirée est co-organisée par la Ville de Genève qui, fidèle à son engagement en faveur des droits humains, soutient le Prix depuis de nombreuses années.

Rien ne saurait nous empêcher de célébrer les défenseur-euse-s des droits humains

Chaque année, le Prix Martin Ennals honore des défenseur-euse-s des droits humains du monde entier qui se distinguent par leur profond engagement à promouvoir nos droits fondamentaux et ce, souvent au péril de leur vie. En 2021, le Jury a nommé trois personnes qui travaillent dans des contextes de régimes très autoritaires. « *Chaque année, des milliers de défenseur-euse-s des droits humains sont persécuté-e-s, harcelé-e-s, emprisonné-e-s, voire tué-e-s. C'est un honneur pour la Fondation Martin Ennals que de célébrer les finalistes de notre Prix 2021, qui ont tant fait pour les autres ; les épreuves qu'ils ont traversées sont emblématiques de la précarité à laquelle se retrouve confronté le mouvement des droits humains aujourd'hui* », note Isabel de Sola, directrice de la Fondation Martin Ennals.

Les finalistes 2021

« *Les États autoritaires tendent à croire qu'il suffit d'emprisonner ou de censurer les défenseur-euse-s des droits humains pour que le monde les oublie. Pendant la pandémie de COVID-19, on aurait pu s'attendre à ce que les mesures de confinement parviennent à davantage empêcher les gens de s'exprimer. Les finalistes de cette année sont la preuve vivante que rien n'est plus éloigné de la vérité* », commente Hans Thoolen, président du Jury.

- Au **Turkménistan**, l'un des pays les plus isolés du monde, la liberté d'expression est inexistante et les journalistes indépendants travaillent au péril de leur vie. **Soltan Achilova**, une photojournaliste âgée de 71 ans, documente les violations des droits humains et les problèmes sociaux qui touchent les Turkmènes dans leur vie quotidienne. C'est l'une des rares journalistes du pays à oser signer des articles indépendants malgré le contexte répressif dans lequel elle travaille et les épreuves qu'elle a traversées.
- En **Arabie saoudite**, les femmes sont encore confrontées à plusieurs formes de discrimination de genre : le Royaume figure parmi les dix derniers du classement établi par *le Rapport 2020 sur la parité entre les hommes et les femmes dans le monde*, publié par le Forum économique mondial. Loujain AlHathloul, 31 ans, a été l'une des principales figures du mouvement « Women to drive » et milite pour l'abolition du système de tutelle masculine. Elle a été emprisonnée en 2018 pour des motifs liés à la sécurité nationale avec plusieurs autres militantes. Torturée, privée de soins médicaux et placée en cellule d'isolement, Loujain a été condamnée à cinq ans et huit mois de prison le 28 décembre 2020.
- En **Chine**, plus de 300 militants des droits humains et avocats ont disparu ou ont été arrêtés en 2015 lors de la vague de « répression 709 ». Yu Wensheng, 54 ans, a abandonné sa carrière

florissante d'avocat d'affaires pour défendre l'un de ces avocats détenus, avant d'être lui-même arrêté. Yu Wensheng est aujourd'hui détenu depuis près de trois ans ; on lui a écrasé la main droite en prison et son état de santé se détériore de jour en jour.

Cérémonie de remise du Prix en ligne le 11 février 2021

Le Prix Martin Ennals 2021 sera remis à l'un-e des trois finalistes le 11 février 2021 lors d'une cérémonie en ligne co-organisée par la Ville de Genève (Suisse) qui soutient le prix depuis de nombreuses années. « La Ville de Genève réaffirme son soutien en faveur des droits humains, tout particulièrement en ces temps de crises et de bouleversements. Les droits humains sont le fondement de notre société et pas même la pandémie ne nous empêchera de rendre hommage à ces personnes courageuses qui ont tant sacrifié », déclare le Conseiller administratif **Alfonso Gomez**.

2. LES FINALISTES

Soltan Achilova (Turkménistan)



Soltan Achilova, une photojournaliste et reporter indépendante âgée de 71 ans, travaille au Turkménistan, l'un des États les plus isolés et les plus répressifs du monde. Elle fait la lumière sur les nombreuses injustices et violations des droits humains commises dans son pays. Le gouvernement exerce un contrôle quasi-absolu sur sa population si bien que les Turkmènes n'ont pratiquement aucun recours pour défendre leurs droits.

Son travail illustre les problèmes qui touchent les citoyen-ne-s turkmènes dans leur vie quotidienne, tels que l'insécurité alimentaire, les expulsions forcées et illégales, le manque de services de santé adéquats et les discriminations dont sont victimes les personnes en situation de handicap.

Depuis plus de dix ans, elle écrit des articles et réalise des reportages sur ces questions qu'elle envoie clandestinement à des médias basés à l'étranger. Ses photographies et les résultats de ses investigations ont joué un rôle clé dans les enquêtes sur les violations du droit au logement à Achgabat menées par la Fondation Helsinki pour les droits de l'homme au Turkménistan et

Human Rights Watch.

En tant que journaliste d'investigation dans un pays où la liberté des médias n'existe pas, Soltan Achilova est victime de graves formes d'attaques et de harcèlement. Les autorités l'ont empêchée de quitter le pays à plusieurs reprises et elle n'a pratiquement pas accès à

Internet. Malgré un contexte difficile et les épreuves qu'elle a traversées tout au long de sa vie, elle continue à enquêter et à soutenir ses concitoyen-ne-s turkmènes.

Loujain AlHathloul (Arabie saoudite)



Loujain AlHathloul est une éminente militante des droits humains saoudienne âgée de 31 ans. Elle a joué un rôle clé dans la défense des droits des femmes et dans la promotion de l'égalité des sexes en Arabie saoudite.

Avant son arrestation en 2018, Loujain AlHathloul était l'une des figures de proue du mouvement « Women to Drive » qui réclamait l'abolition de l'interdiction de conduire pour les femmes. Elle a également plaidé pour la fin du

système de tutelle masculine en Arabie saoudite et avait prévu d'ouvrir un centre d'accueil pour les victimes de violence sexiste.

Loujain a commencé à militer en 2013 alors qu'elle n'était encore qu'une étudiante en littérature française à l'Université de la Colombie-Britannique au Canada. Malgré les grands risques liés à ses activités de militantisme, Loujain AlHathloul a décidé de poursuivre sans relâche sa mission de donner une voix aux sans-voix.

Elle a été arrêtée pour la première fois en 2014 alors qu'elle conduisait des Émirats arabes unis vers l'Arabie saoudite voisine. Détenue depuis mai 2018, elle a été torturée, placée en cellule d'isolement sans pouvoir communiquer avec ses avocats ou avec sa famille et recevoir des soins médicaux. Loujain aurait pu être libérée à condition qu'elle nie publiquement avoir été torturée en prison mais elle a refusé de le faire. En octobre 2020, elle a entamé une grève de la faim pour protester contre ses conditions de détention. Le 25 novembre, son affaire a été transférée vers un tribunal pénal spécialisé, connu sous le nom de « tribunal du terrorisme ». Sa famille n'a eu droit qu'à une seule journée pour préparer sa défense. Le 28 décembre, la Cour a condamné Loujain à cinq ans et huit mois de prison. Le juge lui a accordé un sursis de deux ans et dix mois en sus du temps de sa peine de prison déjà purgé (depuis mai 2018), ce qui signifie que Loujain pourrait être libérée début 2021. Toutefois, Loujain sera soumise à une interdiction de voyager de cinq ans, assortie d'une période de probation de trois ans durant laquelle toute *activité criminelle* présumée entraînerait sa réincarcération.

Loujain AlHathloul est la lauréate du Prix PEN pour la liberté d'écrire de 2010 et du Prix Liberté (Normandie) de 2020. Elle a été nommée l'une des personnalités les plus influentes de l'année 2019 par Time Magazine et a été nommée pour le prix Nobel de la paix en 2019, 2020 et 2021.

Yu Wensheng (Chine)



Yu Wensheng, 54 ans, est un avocat et militant des droits humains originaire de Pékin. Il est détenu depuis 2018 pour avoir appelé de ses vœux État de droit, démocratie et réformes gouvernementales en Chine.

Avant de s'engager dans son combat pour les droits humains, Yu Wensheng était avocat d'affaires. Il a abandonné une carrière florissante pour se consacrer à des affaires de violations des droits humains, ce qui l'a finalement amené à s'exprimer plus largement sur l'État de droit en Chine.

Au cours des dix dernières années, Yu Wensheng a travaillé sur plusieurs cas de violations des droits humains très médiatisés. L'affaire la plus célèbre qu'il ait défendue est celle de l'avocat des droits humains Wang Quanzhang, arrêté en 2015 lors d'une grande vague de répression des droits humains connue sous le nom de « répression 709 ». Yu Wensheng a décidé de prendre en charge l'affaire malgré les risques encourus.

Il a non seulement accompli un travail juridique dans des affaires de droits humains, mais il a également plaidé publiquement en faveur de changements constitutionnels et d'une révision du système juridique, à savoir l'abolition de la peine de mort et l'introduction d'un système multipartite.

Yu Wensheng, l'un des militants chinois des droits humains les plus connus et les plus intrépides, a été soumis aux formes les plus graves de répression par l'État chinois, notamment la détention arbitraire, une condamnation au cours d'un procès à huis clos et la radiation du barreau. Selon son épouse, il est actuellement détenu en cellule d'isolement, on lui a refusé l'accès à des soins médicaux et on lui a fait subir des mauvais traitements à la suite desquels sa main droite a été gravement endommagée. En décembre 2020, une cour supérieure régionale chinoise a confirmé la peine de quatre ans de prison prononcée contre lui. Depuis, on ignore où il se trouve.

3. LE PRIX MARTIN ENNALS - FAQ

Qu'est-ce que le Prix Martin Ennals ?

Géré par une Fondation à but non lucratif du même nom, le Prix Martin Ennals récompense chaque année des défenseurs et défenseuses des droits humains issu-e-s des quatre coins du globe qui se distinguent par leur engagement sans faille en faveur des droits humains, souvent, au péril de leur vie. Depuis sa création en 1992, le Prix a honoré plus de 60 défenseur- euse-s des droits humains originaires de plus de 20 pays.

À qui le Prix est-il attribué ?

Le Prix Martin Ennals récompense chaque année trois personnes (un-e lauréat-e et deux finalistes) qui promeuvent et défendent les droits humains, à titre individuel ou collectif. Parmi les ancien-ne-s finalistes/lauréat-e-s, figurent des avocat-e-s, des blogueur-euse-s, des militants de la société civile et même un moine bouddhiste.

Quel est le but du Prix ?

Le Prix est attribué à des défenseur-euse-s des droits humains qui nécessitent une protection d'urgence, qu'ils-elles soient emprisonné-e-s ou menacé-e-s de l'être, parce qu'on leur a interdit d'exercer leur profession ou qu'ils-elles sont porté-e-s disparu-e-s. Le Prix s'efforce en effet de protéger ces personnes en mettant en lumière leur travail, notamment par le biais des médias, et en mobilisant un soutien international en leur faveur. La remise du Prix s'accompagne d'importants efforts de sensibilisation et de plaidoyer pour les défenseur-euse-s des droits humains récompensé-e-s.

Sur quels critères le Prix est-il attribué ?

Les critères qui guident le choix du Jury sont la détermination et la constance de l'engagement non-violent des défenseur-euse-s des droits humains sélectionné-e-s, ainsi que le courage dont ils-elles font preuve dans leur travail en dépit des attaques, des menaces et des harcèlements subis.

À quelle fréquence le Prix est-il attribué ?

Le Prix est décerné chaque année depuis 1994. Des défenseur-euse-s d'horizons et de pays très divers (Yémen, Mexique, Égypte, Sri Lanka, Burundi, Émirats arabes unis, Salvador, etc.) ont été honoré-e-s.

Qui sont les membres du Jury ?

Le Jury est composé de représentant-e-s de dix des plus importantes organisations de défense des droits humains, à savoir : Amnesty International, Bread for the World, la Commission internationale des juristes, la FIDH, Front Line Defenders, Human Rights First, Human Rights Watch, HURIDOCS, l'Organisation mondiale contre la torture et le Service international pour les droits de l'homme. Afin de refléter la diversité culturelle et géographique du mouvement de défense des droits humains, le Jury fait appel à un réseau international d'organisations régionales de défense des droits humains.

Que reçoit le-la lauréat-e ? Et les deux autres finalistes ?

Le-la lauréat-e se voit attribuer une somme comprise entre 30 000 et 50 000 francs suisses, destinée à lui permettre de poursuivre ses activités dans le domaine des droits humains. Les deux autres finalistes reçoivent 2 000 francs suisses chacun-e dans le même but. L'importance de cette récompense pour les défenseur-euse-s des droits humains ne se résume toutefois pas à son aspect financier. La reconnaissance et la crédibilité internationales associées au Prix Martin Ennals contribuent à leur protection, tout comme le

soutien de personnalités comme le-la Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, la Ville de Genève ainsi que la République et le Canton de Genève et les autres organisations partenaires du Prix. Dans le prolongement de son engagement en faveur des droits humains, la Fondation Martin Ennals a développé plusieurs programmes dans la Genève internationale et au-delà, lesquels visent à renforcer l'autonomie des défenseur-euse-s des droits humains dans leur travail et à permettre à la jeune génération de développer ses propres compétences en matière de droits humains.

Quel impact le Prix a-t-il sur la situation des finalistes et des lauréat-e-s ?

Dans une enquête réalisée auprès du réseau de défenseur-euse-s des droits humains du Prix Martin Ennals, plusieurs anciens finalistes et lauréat-e-s constatent une amélioration de leur sécurité après avoir reçu le Prix. Parmi les lauréat-e-s des éditions précédentes, le Soudanais Abdul Aziz Muhamat s'est en outre réjoui de l'attention portée depuis sa nomination aux réfugiés et demandeurs d'asile bloqués sur les îles de Manus et de Nauru depuis les six dernières années. Malheureusement, la situation de nombreux défenseur-euse-s des droits humains demeure critique : des finalistes et lauréat-e-s restent encore aujourd'hui en prison. C'est le cas du ressortissant émirati Ahmed Mansoor, de l'Iranienne Nasrin Sotoudeh ou encore du leader ouïgour Ilham Tohti. La Chinoise Cao Shunli est, elle, décédée faute d'avoir reçu les soins médicaux dont elle avait besoin en détention.

Qui finance le Prix Martin Ennals ?

Le Prix bénéficie du soutien actif de la Ville de Genève, qui est non seulement l'organisatrice de la cérémonie de remise du Prix, mais accorde également un soutien financier aux trois finalistes. La Fondation Martin Ennals peut également compter sur les contributions de la République et du Canton de Genève, de la Suisse, des Pays-Bas, de l'Irlande, du Liechtenstein, du Fonds norvégien des droits de l'homme, de Bread for the World, de la Loterie Romande et de la Fondation taïwanaise pour la démocratie. Plusieurs autres donateurs, privés et institutionnels, contribuent également aux activités de la Fondation Martin Ennals.

Qui était Martin Ennals ?

Martin Ennals était un militant des droits humains britannique. Il a été Secrétaire général d'Amnesty International de 1968 à 1980. Durant son mandat, l'organisation a reçu le Prix Nobel de la paix, le Prix Erasme et le Prix des droits de l'homme des Nations unies. Martin Ennals a ensuite participé à la création d'autres organisations de défense des droits humains : ARTICLE19, International Alert et HURIDOCS. C'est pour lui rendre hommage qu'a été créé le Prix Martin Ennals pour les défenseur-euse-s des droits humains en 1992. Celui-ci a officiellement vu le jour lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme organisée en juin 1993 à Vienne, en Autriche. Le premier Prix Martin Ennals a été décerné l'année suivante au Chinois Harry Wu.

Quel est le rôle de la Ville de Genève ?

La Ville de Genève soutient activement le Prix Martin Ennals depuis 2005. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de sa politique de soutien à la Genève internationale, d'un rapprochement de celle-ci avec la Genève locale et de sa politique de solidarité internationale. La Ville de Genève s'engage en effet depuis de nombreuses années pour la défense des droits humains en Suisse et dans le monde, notamment à travers les activités de la Délégation Genève Ville Solidaire. Co-organisatrice de la soirée de remise du Prix depuis 2008, la Ville finance la cérémonie et octroie une subvention annuelle destinée à soutenir le travail des trois finalistes.

4. INFORMATIONS PRATIQUES

- **Cérémonie de remise du Prix Martin Ennals 2021**

La cérémonie de remise du Prix et l'annonce du-de la lauréat-e 2021 se dérouleront en ligne le 11 février 2021 à 18h. L'événement, co-organisé par la Ville de Genève, sera retransmis en direct depuis Genève vers les quatre coins du monde.

Toutes les informations relatives à la soirée sont disponibles ici : www.martinennalsaward.org

- **Informations sur les finalistes et le Prix Martin Ennals 2021**

Le dossier de presse en anglais, français, arabe, russe et chinois est disponible ici : <https://bit.ly/2KcbjpW>

5. CONTACTS

Contact médias

Chloé Bitton

Responsable de la communication

Fondation Martin Ennals

cbitton@martinennalsaward.org

media@martinennalsaward.org

+41.78.734.68.79

Contact médias pour Loujain AlHathloul

Uma Mishra-Newberry

FreeLoujain@gmail.com

<https://www.loujainalhathloul.org>

+41.78.335.25.40 (sur Signal)

Restez connecté-e-s !

www.martinennalsaward.org

Twitter : @martinennals #MartinEnnals #ProtectDefenders

Facebook : facebook.com/martinennals

Youtube : youtube.com/martinennalsaward

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/martin-ennals-foundation/>

Instagram : <https://www.instagram.com/martinennalsaward/>